



TOUR D'ARGENT
PARIS



Webinar

"RGPD et RH : risques et enjeux pour un employeur"

Mardi 25 janvier, 15h

CEO Dipeeo
Raphaël Buchard



X

DRH Tour d'Argent
Nicolas Moreau



PLAN DU WEBINAR

Le sommaire

1. **Présentation**
2. **Les chiffres clés**
3. **RGPD / RH : Rex de la Tour d'Argent**
4. **7 astuces à respecter pour être conforme RH et RGPD**
5. **Conformité RGPD / REX au sein de la Tour d'Argent**
6. **Questions / réponses**



Qui sommes-nous ?

Les experts du jour



Nicolas Moreau

DRH Tour d'argent




Raphaël Buchard

CEO et former lawyer

Quel est le contexte actuel ?

Le RGPD est devenu l'outil de pression privilégié des salariés

- 7 plaintes/jour sont déposées à la CNIL par des salariés en difficulté en 2019.
- = 20% des 14 000 plaintes déposées auprès de la CNIL

 **L'objectif est simple : faire pression ou mettre en difficulté son employeur en cas de départ du salarié. Le RGPD est utilisé comme un outil de pression par les salariés.**

Une simple lettre de mise en demeure (ex : droit d'accès, droit d'effacement, etc.) suffit à déstabiliser un service RH

Dans ce cas précis, l'employeur n'a qu'un mois pour répondre favorablement à sa demande. A défaut de réponse dans le délai imparti, le salarié peut facilement porter plainte à la CNIL pour manquement à ses droits fondamentaux, ce que la CNIL sanctionne lourdement.

Décisions récentes :

- CNIL, 4 novembre 2021 : sanction financière de 400 000 euros à l'encontre de la RATP pour des manquements liés au règlement général de protection des données (RGPD).

**Quelle est l'expérience de la
Tour d'Argent en matière de
RGPD et RH ?**

- Présentation de la Tour d'argent et de ses besoins
 - une maison reconnue et de prestige
 - quid depuis 4 ans et l'entrée en vigueur du RGPD ?
 - un devoir d'exemplarité et un besoin RSE

- Présentation des problématiques identifiées
 - risques liés aux prestataires techniques
 - demande d'un salarié
 - expérience en cabinet d'avocats

**Quelles sont les 7 astuces
pour prévenir les risques ?**

Astuce 1 : Adopter une politique spécifique RH et candidats pour informer les salariés, stagiaires, alternants, mandataires sociaux et dirigeants

Astuce 2 : Sensibiliser vos équipes RH plusieurs fois par an à l'aide :

- de règles de bonne conduite
- d'une charte des systèmes d'information
- de quiz

Astuce 3 : En cas de demande d'accès, ne fournissez que les données indiquées dans le dossier personnel. Ne fournissez surtout pas les emails professionnels qui le concerne ou dans lequel il est expéditeur ou destinataire !

Astuce 4 : Si vous utilisez de la vidéosurveillance, informez bien les salariés et respectez les règles applicables

Astuce 6 : Respectez les durées de conservation en
matière RH

Astuce 5 : Contrôlez vos prestataires techniques (ex : SI
RH, location de véhicules, comptable, etc.)

Astuce 7 : Respectez le RGPD en interne (ex : politique de confidentialité, registre, contrôle des prestataires, etc.) !
Sinon, un salarié peut vous dénoncer pour manquement auprès de la CNIL

**Comment avez-vous sécurisé
vos risques à la Tour
d'Argent ?**

- 1. REX lié aux différents conseils RGPD étudiés**
- 2. Choix de Dipeeo**



A vos questions !



Merci à tous !

email : raphael@dipeeo.com